



Schlächli Ruedi

Chute du prix du lait d'industrie

Déposée au Secrétariat du Grand Conseil le 25 février 2016

Dépôt

Les producteurs de lait fribourgeois et suisses ont été confrontés à de nombreux changements ces dernières années. Les plus grandes adaptations ont été rendues nécessaires par la suppression des contingents laitiers en 2009. Il en résulte une lutte concurrentielle croissante, qui à son tour donne lieu à d'importants mouvements sur le marché, provoquant la hausse de la production laitière et la baisse du prix du lait.

Développement

Pour la première fois depuis 15 mois, l'Interprofession du lait (24.02.2016) (IP Lait) baisse le prix indicatif du lait suisse de la catégorie A (destiné au marché indigène). Dès le 1^{er} avril 2016, le kilo coûtera ainsi 65 centimes au lieu de 68.

Les agriculteurs produisant du lait d'industrie aujourd'hui en Suisse touchent en moyenne 53 centimes par kilo de lait d'industrie. Or ces prix-là ne couvrent plus les frais de production. Par voie de résolution, je demande au Conseil fédéral d'appliquer la loi fédérale sur l'agriculture et plus précisément l'article 5 al. 2 : « Si les revenus sont très inférieurs au niveau de référence, le Conseil fédéral prend des mesures temporaires visant à les améliorer. »

La situation économique des producteurs de lait d'industrie en Suisse s'est fortement fragilisée ces derniers 48 mois. Plusieurs entreprises agricoles sont en proie à un fort manque de liquidités pour assurer leur avenir dans des conditions sereines.

C'est pourquoi, je vous demande d'accepter cette résolution.

—